

Compte-rendu de la réunion publique du Conseil de quartier Auteuil-Nord

Président délégué – Mathias Petricoul

Élu référent – Rodolphe Borgniet

Intervenants :

Gérard Gachet : Adjoint au maire, chargé de la sécurité, de la prévention de la délinquance et du droit des victimes

Véronique Bucaille: Conseillère de Paris déléguée à la solidarité entre les générations, Présidente de la commission des affaires sociales et solidarité

Bruno Lionel Marie, Adjoint au Maire en charge du quartier Auteuil-Sud et du développement durable

Bérangère Gree : Adjointe au Maire en charge de la culture

Sokhna Diobaye, Cheffe de division du 16e arrondissement, cheffe de l'Unité Généraliste 3 (7e, 15e et 16e sud) Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection, Sous-Direction de la Régulation des Déplacements

Reynald Gilleron : Directeur Général Adjoint des Services en charge de l'espace public

Richard Rance : Chef d'exploitation, Direction de la Propreté et de l'Eau, division du 16^e arrondissement

Sébastien Nair : Directeur-adjoint du Cabinet du Maire du 16^e arrondissement

L'ordre du jour de la réunion avait comme thème unique **le cadre de vie de la rue d'Auteuil (propreté, sécurité et activités commerciales)**, avec un accueil dans les locaux du lycée Jean-Baptiste Say.

Rodolphe Borgniet : Remercie la présence des habitants à cette première réunion publique en présentiel et se tient à la disposition des habitants.

Mathias Petricoul : Salue à son tour la présence des habitants à cette réunion. Ces réunions publiques sont très utiles car elles permettent aux habitants de s'exprimer librement,

permettant ainsi une vraie remontée de terrain, de manière ensuite à pouvoir agir concrètement

Sokhna Diobaye : Depuis 4 ans, Madame Diobaye est cheffe de l'unité généraliste 3 couvrant les secteurs 16^e sud et les 7^e et 15^e arrondissements, soit près de 150 ASP (Agents de Surveillance de Paris) qui sécurisent certains points écoles et contrôlent les infractions au code de la route. Depuis un mois, elle est également en charge de la mise en place de la police Municipale dans l'arrondissement. Cette police sera officiellement effective à partir du 1^{er} janvier 2022 mais intervient déjà sur le terrain au côté de la police Nationale pour régler des problèmes liés à la tranquillité publique, aux nuisances sonores, à la sécurité routière et à la présence de sans-abris.

Richard Rance: Est le nouveau responsable d'exploitation à la division du 16^e arrondissement de la DPE(Direction de la propreté et de l'Eau). A déjà effectué des fonctions similaires dans un autre quartier de l'arrondissement.

Reynald Gilleron : Le 16^e est un arrondissement vaste et étendu, il est divisé en trois secteurs qui suivent les contours des conseils de quartier : Dauphine-Chailot, Muette, et Auteuil. Il y a peu près 416 agents dont 355 éboueurs, le reste étant du personnel de maîtrise et d'encadrement. La section d'Auteuil compte près de 100 agents qui ramassent près de 80 tonnes de déchets tous les jours. Parmi eux, une trentaine d'agents assurent la conduite d'engins de nettoyage (laveuses) et la collecte des encombrants (10 000 rendez-vous annuels sur Auteuil). Il souligne que l'usager est un acteur central de la propreté et rappelle la nécessité d'utiliser l'application « dans ma rue », pour une collecte dans la demi-journée car force est de constater que 6 dépôts sur 10 sur la voie publique n'ont fait l'objet d'aucun signalement.

Question des habitants – échanges

Rue d'Auteuil, une habitante se plaint de la présence de nombreux chantiers qui rendent la circulation piétonne de plus en plus difficile.

Reynald Gilleron : Depuis l'été dernier, les chantiers de travaux des différents opérateurs (ENEDIS, GRDF, Eiffage) -arrêtés pendant la crise sanitaire- ont tous repris, multipliant les emprises sur la chaussée. Il s'agit en effet de réseaux souterrains vieillissant qu'il faut absolument refaire (gaz, électricité et éclairage public).

Cette habitante déplore également l'usage incontrôlé des trottinettes électriques et des vélos en libre-service qui provoquent une véritable anarchie sur les trottoirs

Sokhna Diobaye : En conséquence du vide juridique laissé par l'usage de ce nouveau mode de déplacement, le Gouvernement a fait évoluer le code de la route en 2019 afin de mettre en place une réglementation pour lutter contre ces comportements dangereux. Les agents peuvent depuis verbaliser les contrevenants qui roulent sur les trottoirs ou qui brûlent les feux. Les contrôles aux endroits stratégiques sont donc renforcés. En septembre , 127 verbalisations ont été effectuées. Des opérations d'enlèvement de trottinettes mal garées ont également été planifiées. Soulignons aussi qu'un usager qui ne remet pas sa trottinette au parking dédié est dorénavant pénalisé financièrement. Autre élément intéressant à connaître, leur vitesse est désormais bridée à 10km/h dans de nombreuses

zones (N.D.L.R 700 zones) à Paris, à la suite d'une expérimentation lancée dans le Centre de Paris.

Avenue Théophile-Gautier, une habitante s'inquiète d'une sortie de parking depuis laquelle des voitures empruntent un sens interdit.

Reynald Gilleron : En effet, cet usage dangereux a été bien repéré par la police Municipale, au croisement de la rue du Père-Brottier et de l'avenue Théophile Gauthier Municipale. Les verbalisations vont s'intensifier et la signalisation va être améliorée. Un projet pour sécuriser la traversée piétonne et une réflexion sur le sens de circulation vont également être engagés par les services.

Elle se plaint également de la saleté des trottoirs jonchés de déjections canines

Richard Rance : la lutte contre les déjections canines sur les trottoirs passe par la sensibilisation davantage que par la répression. Il est en effet difficile de verbaliser un propriétaire de chiens en flagrant délit. En revanche, des campagnes de sensibilisation menées par des éducateurs canins existent et ont déjà été menées. On espère pouvoir les relancer rapidement..

Autour de la rue des Perchamps, une habitante signale que les feuilles ne sont pas ramassées et que l'éclairage public n'est pas suffisant. Elle aimerait également avoir des informations sur le barriérage récemment mis en place

Richard Rance : les opérations de ramassage des feuilles vont pouvoir débuter, étant donné que nous sommes sur la fin de la période de chute

Reynald Gilleron : La Ville de Paris a annoncé, le 4 novembre 2021, le début de son marché d'éclairage public, d'un montant de plus de 700 millions d'euros, attribué au groupement Eiffage qui sera chargé de moderniser le réseau souterrain qui est vétuste. Concernant les barrières placée, rue des Perchamps, il s'agit d'un aménagement temporaire installé dans le cadre des « rues aux écoles » qui permettant de sécuriser les abords des écoles. Ces aires seront désormais piétonnes sauf pour la desserte interne et les riverains. Une installation définitive remplacera prochainement les actuelles barrières.

Rue Boudon, un habitant constate que les deux roues se garent sur des places de stationnement

Reynald Gilleron : les deux roues sont autorisées à se garer sur des places de stationnement. Il est prévu d'installer 700 emplacements pour deux roues dans l'arrondissement

Rue d'Auteuil, Patrick Olson (conseiller de quartier) constate la chaussée est impraticable pour les poussettes et les personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Rodolphe Borgniet : Ce sujet sera évoqué dans la cadre d'embellir votre quartier (démarche permettant de regrouper l'ensemble des interventions dans un même quartier sur une période de travaux resserrée).

Avenue de Versailles, un habitant fait savoir que la circulation à vélo y est dangereuse en raison du mauvais état de la chaussée sur la piste cyclable

Reynald Gilleron : La voirie attend la fin du chantier de la Maison de la Radio pour intervenir sur la chaussée. La piste cyclable est en effet en mauvais état avenue de Versailles

mais celles du Bois de Boulogne l'étaient plus encore et il fallut intervenir pour reboucher les nombreux nids-de-poules.

Une habitante souhaiterait savoir pourquoi les îlotiers ont disparu

Gérard Gachet : En effet, ces policiers de proximité en charge d'un îlot particulier ont disparu, en raison du manque d'effectif dans la police. Plus généralement sur la question de la sécurité, la police Municipale se met progressivement en place. Une première cohorte de 60 agents sera déployée sur le terrain à partir du 1^{er} janvier pour atteindre 150 d'ici à 2024. Les Patrouilles, à pied ou à vélo, seront mobiles, dans la rue, au plus proche du terrain afin d'assurer une présence rassurante et dissuasive.

Leurs missions ont été classées en quatre « axes » par Nicolas Nordman, adjoint à la maire de Paris chargé des questions de sécurité : « Protéger les piétons », « sécuriser les rues », « faire respecter la tranquillité des riverains » et « veiller à la propreté de la ville ».

Une habitante fait remarquer que les poubelles de rue débordent ce qui provoque des mauvaises odeurs.

Richard Rance : Elles sont pleines car souvent les gens y mettent leurs poubelles. Néanmoins, un rappel de vigilance sera fait aux équipes.

Reynal Gilleron : Le Conseil de Paris a voté un pacte de territorialisation qui renforce le rôle des maires d'arrondissement qui deviennent les pilotes de l'action municipale en disposant de leviers supplémentaires pour agir sur le cadre de vie de leur territoire, en matière de propreté, d'entretien de l'espace public, de réduction des déchets et de pilotage la police municipale. Dans ce cadre, le poste de Directeur Général Adjoint des Services en charge de l'espace public a été créé.

Sébastien Nair indique que cette thématique pourra faire l'objet d'une réunion du conseil de quartier.

Rodolphe Borgniet et Mathias Petricoul concluent la réunion en saluant la qualité et la diversité des échanges qui ont été très riches.